



Le 24 mai 2018

Direction technique / service machinerie

Chef(fe) du service machinerie Direction Technique (DT)

CDI, à pourvoir au plus tôt

La Cité de la musique - Philharmonie de Paris, située sur le Parc de la Villette, porte un projet inédit favorisant l'appropriation de la musique par tous. Ses activités se développent dans deux bâtiments conçus par Christian de Portzamparc pour la Cité de la musique et Jean Nouvel, pour la Philharmonie. L'ensemble constitue un pôle culturel unique au monde. À travers ses trois salles de concert, son Musée de la musique et ses expositions et de nouveaux espaces d'ateliers de pratique musicale, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris offre aux adultes, aux enfants et aux familles, les moyens d'accéder aux œuvres, de s'initier à une pratique artistique et de découvrir ou d'enrichir leurs connaissances musicales.

MISSIONS

Placé sous l'autorité du directeur technique et de son adjoint, le(la) Chef(fe) du service machinerie est responsable de la gestion du service Machinerie et des opérations techniques liées aux équipements scénographiques des Salles. Il/elle fait partie intégrante de la direction technique et participe aux décisions concernant la politique générale de la technique.

Ses missions sont les suivantes :

Animation et coordination des équipes :

- Planifier, coordonner et superviser le travail de l'équipe machinerie (personnels permanents et intermittents),
- Animer l'équipe à travers une pratique managériale collégiale et participative,
- S'assurer de la cohésion du service avec des équipes réparties sur deux bâtiments, notamment en jouant sur la transversalité des équipes permanentes et intermittentes sur les divers lieux,
- Analyser les besoins en personnel supplémentaire selon les prévisionnels établis par la DT,
- Analyser les besoins en formation du personnel,
- Faire respecter la réglementation des ERP, le code du travail et le règlement intérieur,
- S'appliquer en tant que membre de la direction technique à insuffler auprès du service machinerie la politique générale des services établie par la DT.

Exploitation et gestion du matériel :

- Superviser la maintenance des équipements de la machinerie en étroite collaboration avec les chefs machinistes des sites,
- Superviser le suivi budgétaire du consommable pour le service de la machinerie en liaison avec la DT,
- Analyser les besoins en équipement et infrastructure selon l'évolution des technologies.

Activités spécifiques liées à la Production :

- Analyser les fiches techniques des divers événements et proposer des adaptations si nécessaire,
- Rationnaliser les besoins en équipements entre les deux bâtiments,
- Analyser les besoins de location de matériel nécessaires au bon déroulement des événements,
- Accueillir les équipes techniques et artistiques et participer aux réunions préparatoires,
- Superviser l'ordre de marche pour l'ensemble de l'activité en s'appuyant sur les chefs machinistes et les régisseurs.

PROFIL ET COMPETENCES

- Organisé(e), rigoureux(se), réactif(ve) et calme,
- Capacité à hiérarchiser, anticiper et résoudre les problèmes,
- Bon relationnel et goût du travail en équipe,
- Capacité à se faire écouter et comprendre,
- Formation accroche levage obligatoire,
- Maîtrise des outils informatiques,
- La maîtrise de l'anglais serait un plus,
- **Expérience similaire d'au moins 5 ans dans un lieu de spectacle vivant.**

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser, avant le 20 juin 2018, à la Direction Ressources Humaines de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris par mail « recrutement@cite-musique.fr » ou courrier 221 avenue Jean-Jaurès, 75019 PARIS.

La Cité de la musique – Philharmonie de Paris a déposé sa candidature aux doubles labels « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.